

Compte-rendu réunion du 21 février 2022

Délibérations :

- **Compte administratif de l'exercice 2021**

Fonctionnement :	Recettes :
Dépenses : 213 700,63 €	44 751,83 €
Recettes : 265 455,35 €	57 688,64 €
Résultat 2021 : 51 754,72 €	12 936,81 €
Report cumulé : 449 160,19 €	- 17 201,83 €
Report 2022 : 500 914,91 €	- 4 265,02 €

Affectation du résultat 2021

Report au fonctionnement : 496 649,89 €

Affectation en investissement : 4 265,02 €

Compte de gestion de l'exercice 2021

Paiement de factures – Vote de crédits

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

DIVERS

Réflexions à la lecture du bulletin communal

Foeller P. : incompréhension

Laengwiesen a.d.strasse : pas de localisation précise

Radiateur mairie : pas d'informations au CM

Porte logement : pas d'informations au CM

Réponse : Laengwiesen a.d.strasse : le long de la piste cyclable

Radiateur et porte mairie et logement : après vérification les travaux à faire ont été évoqués lors de la réunion du 22 mars 2021.

- Le maire évoque la demande d'un particulier quant à la vente éventuelle du terrain à côté du périscolaire pour le projet d'une construction de crèche ou de micro-crèche.

Suite à cette demande, le maire évoque le bâtiment de l'école de Siegen et la possibilité de la rénovation et l'installation d'une crèche et éventuellement logement à l'étage.

Après concertation, Wagner Philippe a suggéré de faire une étude pour définir si le bâtiment est viable avant de faire des projets.

Le maire est chargé de prendre rendez-vous pour une expertise d'ici la prochaine réunion de mars.

Aire de jeux (le long de la piste cyclable)

Le maire informe qu'il est toujours dans l'attente d'un devis de FENNINGER.

Foeller Philippe demande l'utilisation du vidéoprojecteur pour pouvoir accéder aux informations concrètes.

Il a soulevé que des devis ont été faits par Marie-Andrée, et demande de donner suite et étudier les devis en question.

- Le maire soulève la journée de travail de la plantation des haies. La première parcelle trame verte est terminée. Une deuxième journée est programmée au mois de novembre. Marie-Andrée prend contact avec l'école du Warschbach afin d'impliquer les enfants scolarisés.

Le maire remercie Haar Daniel pour l'élaboration du bulletin communal et Foeller Philippe pour s'être occupé de l'installation de la fibre à la mairie.

Philippe Foeller souligne que le téléphone en place ne satisfait pas.

Après renseignement, il est proposé un téléphone sans fil à 15,- €/mois ou le remplacement de l'actuel (filaire) par un sans fil à 5,- €/mois

Il n'est pas possible de faire l'achat d'un téléphone, il faut obligatoirement un IP.

Eclairage public

Benoît fait le compte-rendu des démarches entreprises, à savoir la mise à jour des plans de l'entreprise FRITZ Niederroedern, en numérotant chaque candélabre.

La demande d'un devis pour le remplacement rue des vignes, rue du Sandberg, rue St Laurent et rue du presbytère.

Le prix des ampoules actuellement en place : chez Siehr 50 € pièce, chez Fritz 75 €

Par contre, la nacelle actuellement utilisée n'est pas vraiment adaptée ; Marc essaie d'y remédier

Monument aux morts

Marc a demandé un devis pour réaménager le contour du monument aux morts devant l'église de Siegen.

Eglise de Siegen

Marc signale qu'il faut envisager des travaux d'entretien le long de l'église (béton à enlever et remettre ...)

Terrain de foot

Benoit et Philippe Wagner ont fait des essais et feront les réparations nécessaires s'il y a utilisation effective du terrain.

Le maire que le club de Trimbach est toujours intéressé

Débit de boissons

Le maire informe que M. BRENCKLE Raphaël envisage de créer un site de vente sur place de bière à son domicile. La sous-préfecture a adressé un courrier en mairie afin de demander l'avis du maire.

- Klipfel Catherine demande quelle suite a été donné au courrier réceptionné par tous les conseillers municipaux par M. Royal.
- Le maire répond qu'aucune réponse n'a été donnée et qu'aucune suite ne sera faite.

Compte-rendu des travaux aux églises

Marc soulève le problème d'un manque de concordance dans le suivi des travaux.

Le maire signale que c'est lui qui fait la réception des travaux avant de procéder au paiement des factures.

Le maire signale que l'horloge de l'église à Siegen était déréglée, mais à nouveau en bon fonctionnement aujourd'hui.

Séance levée à 20.45 heures.